un système contre l'incendie, approuvé à Londres par la marine et le corps des pompiers (1863, in-4°); *Météorologie simplifiée par l'application de la loi physique au mode de la production de la chaleur terrestre, des courants maritimes, etc.* (1863, in-8°); *Physico-physiologie* (1864, in-8°); le *Grand soleil visible au centre du système du monde* (1866, in-8°); l'*Inégalité des deux hémisphères de la terre et des planètes produisant les anomalies* (1866, in-8°); *Taches solaires et périodicité de leur nombre* (1866, in-8°); *Physique céleste* (1866-1868, 3 vol. in-8°); *Origine de l'unique couple humain, dispersion de ses descendants* (1867, in-8°); *Etat de la terre et de l'homme avant et après le déluge* (1867, in-8°); *Transformation de l'eau en minerais* (1868, in-8°); *Physico-chimie, partie générale simplifiée* (1870, in-8°).

BERONICE (Nicolas), philologue français, né à Tulle en 1742, mort en 1820. Il entra de bonne heure dans les ordres et devint professeur de belles-lettres. Il enseigna durant vingt-cinq ans dans sa ville natale et obtint une cure modeste, ce qui lui permit de se consacrer à ses travaux littéraires. Il fut nommé bibliothécaire de l'Ecole centrale de la Corrèze, mais perdit cette place lors de la création des lycées. On lui doit un dictionnaire du patois limousin. Cet ouvrage, dans la rédaction duquel il avait été fort aidé par M. Raynouard de l'Académie française, fut publié aux frais du gouvernement et continué à la mort de Beronice par M. A. Vialle, un de ses amis. Il a pour titre : *Dictionnaire du patois du bas Limousin et plus particulièrement des environs de Tulle* (Tulle, 1825, in-4°).

BERRETI (Nicolo), peintre italien, né en 1637, mort en 1682. Il étudia sous la direction de Maratti et de Cantarini, puis se prit de passion pour la manière du Corrége et celle du Guide. Il acquit une très-grande légèreté de main et devint un excellent artiste. Ses progrès éveillèrent la jalousie de son maître Maratti, qui vit en lui un rival et fit tous ses efforts pour lui faire perdre les travaux qu'il avait obtenus. Cette conduite odieuse causa tant de chagrin à Berreti, qu'il en mourut.

* **BERRIAT SAINT-PRIX** (Charles), jurisconsulte et littérateur. — Il est mort à Riom le 11 septembre 1870.

* **BERRIEN**, village de France (Finistère), cant. et à 6 kilom. d'Huelgoat, arrond. et à 40 kilom. de Châteaulin; pop. aggl., 103 hab. — pop. tot., 2,076 hab. Elève de bestiaux.

* **BERRY** (Marie-Caroline-Ferdinande-Louise DE BOURBON, duchesse DE). — Elle est morte dans son château de la haute Styrie le 16 avril 1870.

* **BERRYER** (Pierre-Antoine), illustre avocat et orateur politique. — Il est mort à Augerville-la-Rivière (Loiret) le 29 novembre 1868. La fermeté de son opposition sous l'Empire accrut encore la popularité qu'il devait à sa grande éloquence. Après sa réception à l'Académie française (23 février 1855), Berryer ne voulut pas se soumettre à l'usage, devenu obligatoire pour tout nouvel académicien, de rendre visite au chef de l'Etat. Dans ce but, il écrivit à M. Mocquart, chef du cabinet de Napoléon III : « Je fais appel aux souvenirs de mon ancien confrère, M. Mocquart, pour réclamer de lui un bon office. Je viens d'être reçu à l'Académie française. Il est d'usage à peu près constant que chaque académicien aille présenter aux Tuileries son discours de réception. La situation particulière qui m'a été faite en 1851 rend cette présentation tout à fait impossible de ma part. Je crois avoir acquis, il y a quinze ans, le droit de m'abstenir aujourd'hui d'une formalité dont l'accomplissement ne serait pas pénible pour moi seul. M. Mocquart sait bien que par principe, comme par caractère, j'ai autant de répugnance pour le bruit inutile et les vaines manifestations que pour un manque d'égards personnels; je le prie donc de vouloir bien sans retard faire connaître la détermination qu'un sentiment honorable m'impose. » M. Mocquart lui répondit : « L'empereur regrette que, dans M. Berryer, les inspirations de l'homme politique l'aient emporté sur les devoirs de l'académicien. Sa présence aux Tuileries n'aurait pas causé l'embarras qu'il semble redouter. De la hauteur où elle est placée, Sa Majesté n'aurait vu dans l'élu de l'Académie que l'auteur et l'écrivain, dans l'adversaire d'aujourd'hui que le défenseur d'autrefois. M. Berryer est parfaitement libre d'obéir à ce que lui prescrit l'usage ou à ce que ses répugnances lui conseillent. »

Pendant les cinq dernières années de sa vie, Berryer siégea au Corps législatif comme député de Marseille. Il y prononça quelques discours, parmi lesquels nous citerons ceux du 8 janvier et du 10 mai 1864, dans lesquels il attaqua la mauvaise gestion financière de l'Empire, et celui du 23 juillet 1867, dans lequel il signala avec éloquence la conduite immorale du gouvernement au sujet des emprunts mexicains. Un des derniers actes de Berryer fut son adhésion à la souscription Baudin (1868). Il écrivit alors à l'*Electeur libre* la lettre suivante : « Le 2 décembre 1851, j'ai provoqué et obtenu de l'Assemblée nationale, réunie dans la mairie du Xe arrondissement, un décret de déchéance et de mise hors la loi du président de la République, convoquant les citoyens à la résistance contre la violation des lois dont le président se rendait coupable. Ce décret a été rendu public dans Paris autant qu'il était possible. Mon collègue, M. Baudin, a énergiquement obéi aux ordres de l'Assemblée; il en a été victime, et je me sens obligé de prendre part à la souscription ouverte pour l'érection d'un monument expiatoire sur sa tombe. »

Berryer, qui avait été un des avocats du procès des treize (1864), eût probablement figuré parmi les défenseurs des journalistes poursuivis au sujet de la souscription Baudin, si en ce moment il n'avait été atteint de la maladie qui devait l'emporter. Il mourut, en effet, le lendemain du second de ces procès. Sa dernière lettre fut adressée au comte de Chambord. « Toutes les générations qui s'étaient succédé depuis 1815, dit M. Taxile Delord, avaient été émues par son éloquence, si elles n'avaient pas partagé ses opinions politiques. La fortune lui épargna les soucis et les aventures du pouvoir, en lui laissant la gloire d'une popularité européenne. La réception triomphale que lui firent ses confrères d'Angleterre l'attendait dans tous les pays où il se serait présenté. La célébration du cinquantième anniversaire de son entrée au barreau, par tous les avocats de France, fut une de ces fêtes qui font la gloire d'un homme. Berryer n'avait jamais été que le chef ou plutôt l'ornement d'un parti vaincu; il vécut sans regretter de n'avoir pas été autre chose, et il mourut fidèle à sa foi. Aristocrate sans morgue, d'un esprit fin, trempé d'humeur gauloise, passionné pour les arts, alliant le travail au plaisir, M. Berryer était un de ces hommes aimables et généreux qui se livrent au monde et aux passions sans leur permettre de rien retrancher à la dignité de leur vie. La société dans laquelle il s'était formé, si différente de celle de ce temps-ci, pouvait seule produire de tels caractères. Les journaux de toutes les opinions unirent leurs regrets sur cette tombe, que l'*Univers* eut seul le triste courage d'insulter. » A la suite d'une souscription publique, on a inauguré à Marseille, le 25 avril 1875, sur la place Montyon, devant le palais de justice, la statue de Berryer, par le sculpteur Barre. Sous le titre d'*Œuvres de Berryer*, on a réuni et publié ses *Discours parlementaires* (1872-1874, 5 vol. in-8°) et ses *Plaidoyers*, devant former 4 volumes, dont le premier a paru en 1875 (in-8°).

Berryer (STATUE DE), en bronze, par Jean-Auguste Barre; érigée à Marseille en 1875. Le grand orateur est représenté debout, la main gauche appuyée sur la tribune, qu'un manteau, jeté négligemment, recouvre en partie; il a la main droite placée sur la poitrine, dans une ouverture de l'habit. La tête, légèrement tournée vers l'épaule gauche, est assez ressemblante; mais on lui souhaiterait une expression plus vive, plus énergique, un caractère plus noble, plus idéal; Berryer avait, à la tribune, une dignité imposante, que le statuaire n'a pas saisie. Ajoutons que l'habit à la française et le pantalon presque collant accusent les formes avec un réalisme qui n'a rien de monumental. M. Barre aurait mieux fait de mettre le manteau sur les épaules de l'orateur que de le laisser sur la tribune.

Cette statue a figuré au Salon de 1874.

Berryer (STATUE DE), par M. Chapu; au Palais de justice de Paris. Ce n'est point au grand orateur politique, c'est à l'une des gloires les plus pures du barreau français que cette statue est consacrée. Berryer est représenté debout, revêtu de sa robe d'avocat, la main gauche appuyée sur la barre sculptée d'une tribune comme on n'en voit pas au palais, la main droite posée sur son cœur; il plaide ou, pour mieux dire, il parle avec cette abondance chaleureuse et cette ampleur magistrale qui émeuvent et qui frappent; il ne déroule pas les arguties de la chicane, il exprime des idées qui, si elles ne sont pas formulées littéralement dans les codes, sont gravées en caractères indélébiles dans la conscience universelle; il en appelle, à la fois, au bon sens et au cœur des juges. Son visage a une expression sereine et son attitude est pleine de simplicité et de dignité. La ressemblance physique n'a pas été moins heureusement rendue que la ressemblance morale. M. Chapu est un des meilleurs portraitistes que compte l'école contemporaine de sculpture. Sous le rapport de l'exécution, la statue de Berryer offre une grande finesse de détail qui ne nuit point au caractère monumental de l'ensemble. La robe, qui laisse à découvert le côté gauche du corps revêtu de l'habit à la française, est drapée avec goût; la manche droite est relevée au-dessus du coude; la manche gauche, au contraire, descend jusqu'au poignet.

Cette statue de marbre, bien supérieure à celle que M. Barre a exécutée pour Marseille, a été exposée au Salon de 1877.

BERSIER (Eugène-Arthur-François), écrivain protestant français, né à Morges (Suisse), de parents français, en 1831. Il commença à Genève ses études, qu'il continua à Paris et en Allemagne. Devenu ministre protestant, il fut appelé à Paris en 1854 et nommé pasteur. Il dessert depuis 1874 le temple de l'Etoile. M. Bersier s'est fait connaître comme un orateur distingué et comme écrivain. Le dévouement dont il fit preuve pendant le siége de Paris en 1870-1871 lui valut d'être décoré de la Légion d'honneur en octobre 1871. Outre des articles qui ont paru dans divers recueils, notamment dans la *Revue chrétienne*, il a publié plusieurs de ses discours : la *Présence du Christ* (1862, in-8°); le *Dimanche* (1864, in-8°); *Nos périls et nos espérances* (1867); les *Ruines de Jérusalem* (1867), etc. Il a donné aussi un recueil de ses *Sermons* (1864, 1870, 4 vol. in-12) et les ouvrages suivants: *Solidarité* (1670, in-12), étude de philosophie religieuse; *Histoire du synode général de l'Eglise réformée de France, à Paris, en juin-juillet* 1872 (1872, 2 vol. in-8°); *Liturgie à l'usage des Eglises réformées* (1874, in-12), etc.

* **BERSOT** (Pierre-Ernest), philosophe et écrivain français. — En juin 1866, il a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques, en remplacement de M. Gustave de Beaumont, et, le 1er octobre 1871, il a succédé à M. Francisque Bouillier, comme directeur de l'Ecole normale de Paris, qu'il dirige encore (1877). Outre les ouvrages de lui que nous avons cités, on lui doit : *Du spiritualisme et de la nature* (1846, in-8°); *Etudes sur la philosophie du* XVIIIe *siècle, Diderot, Montesquieu* (1851-1852, 2 vol. in-12); *Questions actuelles, Enseignement, Décentralisation, etc.* (1862, in-12); *Essai de philosophie et de morale* (1864, 2 vol. in-8° et in-12); *Trois séances du conseil municipal de Versailles, Publicité des délibérations* (1866, in-18); la *Presse dans les départements* (1867, in-18); *Morale et politique* (1868, in-8° et in-12); *Libre philosophie* (1868, in-12).

BERSOTTI (Carlo-Girolamo), peintre italien, né à Milan en 1645, mort à la fin du XVIIe siècle. Il fut l'élève de Carlo Sacchi, mais ne tarda point à renoncer à la grande peinture d'histoire pour peindre des fleurs, des fruits et des animaux. Il acquit un véritable talent en ce genre et eut un vif succès auprès de ses contemporains.

BERT (Paul), physiologiste et homme politique français, né à Auxerre (Yonne) le 17 octobre 1833. Lorsqu'il eut achevé ses études, il suivit les cours de l'Ecole de médecine de Paris et prit le grade de docteur. M. Paul Bert s'adonna alors d'une façon toute spéciale à l'étude de la physiologie et de l'anatomie comparées. Voulant suivre la carrière de l'enseignement, il se fit recevoir docteur ès sciences et devint professeur à la Faculté de Bordeaux. Il ne tarda pas à se faire connaître par des travaux extrêmement remarquables, qui révélaient un esprit d'une rare sagacité et qui lui ont valu d'être nommé professeur de physiologie à la Faculté des sciences de Paris et à l'Ecole pratique des hautes études. Parmi ses travaux, ceux qui lui ont fait le plus d'honneur et qui ont fait époque dans la science sont ceux qui ont pour objet des recherches sur la sensitive, l'influence des changements de pression barométrique sur les phénomènes de la vie, puis l'influence de l'air comprimé sur les fermentations. Ses découvertes scientifiques, résultat d'expériences aussi variées qu'ingénieuses, lui ont fait décerner par l'Académie des sciences, en octobre 1875, le grand prix biennal de 20,000 francs.

M. Paul Bert n'est pas seulement un savant de premier ordre, c'est un des hommes politiques les plus distingués que compte le parti républicain. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Bert, alors professeur à la Sorbonne, fut appelé aux fonctions de secrétaire général de la préfecture de l'Yonne. Le 15 janvier 1871, M. Gambetta le nomma préfet du Nord, où il ne resta que jusque dans les premiers jours de février. Il donna sa démission en même temps que M. Gambetta, fut porté candidat dans l'Yonne aux élections pour l'Assemblée nationale, et, bien qu'il eût décliné la candidature, il obtint 10,828 voix, sans être élu. Au mois d'octobre suivant, les électeurs du canton d'Aillaut le choisirent pour leur conseiller général. Une élection partielle ayant eu lieu dans l'Yonne le 9 juin 1874, pour donner un remplaçant à M. Javal, décédé, les comités républicains désignèrent M. Paul Bert, qui fut élu député à l'Assemblée nationale par 34,813 voix. Il alla siéger dans le groupe de l'Union républicaine et suivit la ligne politique de M. Gambetta. Il a voté pour la levée de l'état de siége, contre la loi sur la municipalité lyonnaise, pour M. Thiers le 24 mai 1873, a fait une constante opposition au gouvernement de combat, s'est prononcé contre le septennat, la loi des maires, le cabinet de Broglie (16 mai 1874), pour la proposition Périer et Maleville, pour la constitution du 25 février 1575, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. M. Paul Bert prit une part importante aux débats de l'Assemblée et traita particulièrement, avec autant de compétence que d'autorité, des questions relatives à l'enseignement. Nous citerons parmi ses discours ceux qu'il prononça sur le conseil supérieur de l'enseignement, sur le budget de l'instruction publique, sur la création de nouvelles Facultés de médecine, sur le Collége de France, sur le projet de loi relatif à l'enseignement supérieur, etc. Nommé à l'unanimité rapporteur pour la création de nouvelles Facultés de médecine (juillet 1873), il fut chargé d'aller étudier sur place les avantages ou les inconvénients que pourraient présenter les villes qui réclamaient une Faculté. A la fin de cette même année, il présenta à la Chambre un projet d'organisation de l'enseignement supérieur, projet rempli de vues élevées et neuves. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, M. Bert a posé sa candidature à la Chambre des députés dans la 2e circonscription d'Auxerre le 20 février 1876. Dans sa profession de foi très-fermement républicaine, il toucha à une des questions capitales du temps, celles de l'enseignement. « Il faut soustraire, dit-il, l'éducation nationale au joug des sectes religieuses, la rendre à tous les degrés accessible à tous les citoyens et préparer, par l'avénement des plus dignes, la réalisation de la véritable égalité. » Elu député par 8,466 voix contre M. Cherest, candidat monarchiste, il a continué, dans la nouvelle Chambre, à siéger à l'extrême gauche. Dès le commencement de la première session, il a déposé des projets de loi sur la composition des conseils de l'enseignement, sur les conditions du recrutement et du fonctionnement des instituteurs et institutrices primaires et sur la retraite des instituteurs. Il a constamment voté avec la majorité républicaine, et il a signé, le 18 mai 1877, le manifeste des gauches contre le message du maréchal de Mac-Mahon. En 1876, M. Bert a fondé un prix destiné à récompenser l'auteur du meilleur mémoire ayant trait aux moyens mécaniques et scientifiques de préserver, dans les régions raréfiées de notre atmosphère, la vie des voyageurs sur les montagnes ou en ballon. Outre de remarquables feuilletons scientifiques publiés dans la *République française*, depuis l'époque de sa fondation, et de nombreux mémoires adressés à l'Académie des sciences, M. Bert a publié les ouvrages suivants : *De la greffe animale* (1863, in-4°); *Catalogue des animaux vertébrés qui vivent à l'état sauvage dans le département de l'Yonne* (1864, in-8°); *Revue des travaux d'anatomie et de physiologie publiés en France pendant l'année* 1864 (1866, in-8°); *Notes d'anatomie et de physiologie comparées* (2 séries, 1867-1870, in-8°); *Recherches sur les mouvements de la sensitive* (1867-1870, 2 vol. in-8°); la *Machine humaine* (1868, 2 vol. in-12); *Leçons sur la physiologie comparée de la respiration* (1869, in-8°), professées au Muséum d'histoire naturelle; *Rapport sur la création de nouvelles Facultés de médecine* (1874, in-4°), etc.

BERTAGLIA, savant physicien, né à Ferrare vers la fin du XVIIe siècle, mort vers 1760. Il s'occupa surtout d'hydrostatique et construisit plusieurs machines à élever l'eau qui furent utilisées dans sa ville natale. Il fut appelé à Rome en 1726 par le pape Benoît III, qui lui demanda un projet de dessèchement des marais Pontins. A son retour à Ferrare, Bertaglia enseigna les mathématiques. On lui doit plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Ricerca dell' alzamento che sarebbe per produrre l'immissione del Reno in Po*, publié sous le pseudonyme de **Valdmagro**, en 1717; *Ragione della citta de Ferrara, presentata alla sagra congregatione dell' Acque, colla quali si demostra l'insussistenza del proggetto continuto nel memoriale de' signori Bolognesi* (1732); *Riflessioni sopra il parere del sig. Ant-Felice Facci Ferrarese ingegnere* (1750).

BERTALDI (Jean-Louis), médecin italien, né à Murillo, dans le Piémont, vers la fin du XVIe siècle, mort vers 1640. Il fut médecin d'Emmanuel Ier, duc de Savoie, et eut de son temps une grande réputation d'habileté. Il a publié les ouvrages suivants : *De durationibus medicamentorum compositorum eorumque facultatibus* (Turin, 1800, in-4°); *Medicamentorum apparatus, in quo remediorum omnium compositorum vires enodantur* (Turin, 1611-1612, in-4°); *Tractatus confectionis hyacinthi et alkermes* (Turin, 1613, in-4°); *Externorum medicamentorum apparatus* (Turin, 1614); *Regolle della sanita e natura de' cibi d'Ugo Benzo Sanese* (Turin, 1618, in-4°).

* **BERTALL** (Charles-Albert D'ARNOUX, dit), dessinateur et caricaturiste. — En avril 1871, il fonda à Paris un petit journal satirique à caricatures, le *Grelot*, dans lequel il attaqua les membres de la Commune. Le 3 février 1875, il a reçu la croix de la Légion d'honneur. Au talent du dessinateur et du caricaturiste, M. Bertall joint celui de l'écrivain. Il a publié divers petits recueils, dans lesquels il éclaire son texte par de vives et spirituelles esquisses, et il entoure ses esquisses d'un texte qui est lui-même petillant de verve, de gaieté et de fine raillerie. Nous citerons : les *Infortunes de Touche-à-Tout, recueillies par Bertall* (1865, in-4°); *Marie sans Soin* (1867, in-4°); *M. Hurluberlu et ses déplorables aventures* (1868, in-4°); la *Comédie de notre temps* (2 séries, 1873-1874, 2 vol. in-8°); la *Vie hors de chez soi* (1875, in-8°), études au crayon et à la plume, dont le succès a été des plus vifs.

BERTAUD (Marie-Rosalie), également connue sous le nom de **Duplessis-Bertaud**, femme qui s'est illustrée dans la gravure vers le milieu du XVIIIe siècle. Elle étudia sous la direction de Saint-Aubin et de Choffard et se fit rapidement remarquer par la finesse de son burin. Elle a surtout gravé des fleurs et des ornements, d'après La Fosse et Vernet.

* **BERTAULD** (Charles-Alfred), jurisconsulte et homme politique français. — M. Bertauld était membre du conseil municipal de Caen depuis 1849 et, depuis 1853, professeur titulaire à la Faculté de droit de cette ville lorsque, aux élections du 8 février 1871, il fut nommé dans le Calvados député à l'Assemblée nationale, le septième sur neuf, par 52,000 voix. A Bordeaux, il vota les préliminaires de paix et la déchéance de l'Empire. A Versailles, où l'Assemblée s'installa ensuite, M. Bertauld alla siéger au centre gauche, appuya constamment la politique de M. Thiers, prit une part active aux discussions de la Chambre et ne tarda pas à y occuper une place des plus distinguées. Joignant au savoir d'un juriste consommé un esprit très-vif, très-fin et très-mordant, il sut donner de l'intérêt et du piquant aux questions les plus arides. Le discours qu'il prononça notamment sur la réforme de la magistrature eut un vif succès. En 1871, il vota pour l'abrogation des lois d'exil, pour la loi des conseils généraux, pour la proposition Rivet, contre la proposition Ravinel, le maintien des traités de commerce, etc. En janvier 1872, il fit un remarquable rapport sur le projet de loi présenté par M. Tolain, relativement au droit d'association. Nommé, ce même mois, président du centre gauche, il prononça, en prenant la présidence de cette réunion, un discours dans lequel il dit : « Si la République, et notre réunion a le droit de l'espérer, elle qui prépare loyalement son avénement, est le gouvernement de l'avenir, c'est principalement le centre gauche qui aura contribué à la fonder. » Au mois de mars, il prononça deux remarquables discours contre la loi sur l'Internationale. En mai, il défendit, comme rapporteur, le projet de loi relatif aux associations et démontra que la loi qui règle en France le droit d'association est nuisible aux intérêts matériels, scientifiques et moraux du pays. En novembre, il attaqua le nouveau projet de loi sur le jury. En 1873, il parla sur le conseil supérieur de l'instruction publique, contre la proposition Savary, relative à la majorité requise pour être élu député, sur les attributions des pouvoirs publics (3 mars). Dans ce dernier discours, au milieu d'une foule de traits piquants, il fit preuve d'une dialectique serrée et d'une haute raison. Il exposa très-finement ce qu'avait été le pacte de Bordeaux et somma le gouvernement de déclarer nettement la politique qu'il entendait suivre. « Je ne suis pas un révolutionnaire, dit-il, et c'est bien un peu pour cela que je m'intéresse à la République, qu'on ne peut renverser que par une révolution. » Le 24 mai 1873, il se rangea du côté de M. Thiers et passa dans l'opposition après l'installation du prétendu gouvernement de l'ordre moral, qui tenta la chimérique entreprise d'écraser les républicains et la République, de fouler aux pieds toutes les libertés et de relever le trône. Le 22 juillet, M. Bertauld, bien qu'il eût voté en 1871 pour les prières publiques et pour la pétition des évêques, attaqua avec une grande vivacité et un grand bonheur d'expression le projet de loi relatif à l'église du Sacré-Cœur. Le plus habilement du monde, il opposa au discours du ministre Batbie les opinions que ce ministre avait constamment défendues dans ses ouvrages sur le droit d'expropriation, et comme celui-ci, invoquant l'exemple de certains avocats, revendiquait le droit de changer de doctrine juridique selon les besoins de sa cause, « je n'ai pas le droit, répliqua M. Bertauld, d'empêcher ces révolutions dans les convictions du barreau; mais je n'ai jamais vu un avocat soucieux de sa dignité venir plaider et demander la consécration d'une thèse qu'il avait condamnée. » En novembre, il parla contre la prorogation des pouvoirs publics et vota contre le septennat. En 1874, il contribua à la chute du cabinet de Broglie, vota contre la loi des maires, pour les propositions Périer et Maleville, etc. Cette même année, il prononça des discours sur le conseil d'Etat, sur la nomination des maires, sur la loi électorale, sur l'organisation municipale, sur la loi de l'enseignement supérieur, etc. En février 1875, il proposa de conférer au maréchal de Mac-Mahon le droit de dissoudre la Chambre des députés et vota la constitution du 25 février. Portant l'esprit d'indépendance au point de ne point s'occuper de la discipline de parti, il lui arriva à maintes reprises de déconcerter même les députés du centre gauche, en soutenant sur certains points des idées attaquées par toute la gauche; c'est ainsi qu'on le vit en 1875 s'opposer vivement à la révision des pensions accordées depuis le 4 septembre à d'anciens fonctionnaires de l'Empire, en violation des conditions exigées par la loi, et combattre, lors du vote de la loi électorale, l'amendement Rive contre les circonscriptions électorales. Au mois de juillet 1875, M. Bertauld fut nommé maire de Caen et membre du conseil général du Calvados. Lors des élections des sénateurs inamovibles par l'Assemblée nationale, il fut nommé membre du Sénat, au quatrième tour de scrutin, par 350 voix (décembre 1875). Dans cette nouvelle Chambre, M. Bertauld a appuyé de ses votes la politique républicaine. Il y a prononcé des discours, notamment contre l'abolition de la peine de mort, pour la suppression des jurys mixtes et pour la cessation des poursuites (1er décembre 1876). L'amendement qu'il proposa au Sénat sur ce dernier sujet fut accepté par le gouvernement, mais repoussé par la Chambre, ce qui amena la démission du cabinet Dutaure. Enfin, M. Bertauld a prononcé, le 22 juin 1877, un discours éloquent contre la dissolution de la Chambre des députés demandée par le maréchal de Mac-Mahon, à la suite de son coup d'Etat parlementaire. Outre les ouvrages de M. Bertauld que nous avons cités, on lui doit : *De la subrogation* (1853, in-8°), réédité sous le titre de *Traité théorique et pratique de la subrogation à l'hypothèque légale des femmes mariées* (1864, in-8°); *Introduction à l'histoire des sources du droit français* (1860, in-12); *Philosophie politique de l'histoire de France* (1861, in-8°); *Des substitutions et des vraies causes de leur prohibition* (1861, in-8°), la *Liberté civile, Nouvelle étude critique sur les publicistes contemporains* (1864, in-8°); *Questions pratiques et doctrinales du code civil* (1867-1869, 2 vol. in-8°); *Du pouvoir constituant de l'Assemblée nationale* (1871, in-8°); l'*Ordre social et l'ordre moral. Le droit et le devoir* (1873, in-12), etc.

BERTAUT ou **BERTAULT**, violoncelliste français, né à Valenciennes vers la fin du XVIIe siècle, mort en 1756. Il vint à Paris de bonne heure, où il ne tarda point à faire fureur. Il fut fort bien accueilli par les riches amateurs de musique. Il joignait à ses talents sur le violoncelle une voix mélodieuse dont il tirait un excellent parti. Il eut pour élèves Cassis, les deux Janson et Duport l'aîné. L'anecdote suivante, qu'il se plaisait à raconter lui-même, fait connaître la singularité de son caractère. Tandis qu'il jouissait à Paris de toute sa renommée, un ambassadeur, ami de la musique, l'engagea à venir jouer de son instrument dans une soirée où il devait réunir une nombreuse compagnie. L'artiste y consentit, et l'ambassadeur lui fit donner huit louis, et donna l'ordre de le reconduire dans son propre carrosse. Bertaut, qui trouva le présent trop modique, remit les huit louis au cocher à titre de pourboire. Plus tard, le même ambassadeur le fit encore venir et lui donna seize louis. Cette fois Bertaut garda tout et dit au cocher qui avançait déjà la main : « Mon ami, je t'ai payé pour deux fois. »

BERTAUT (Eloi), littérateur français, né à Vesoul en 1782, mort en 1834. Il montra dès l'âge le plus tendre d'excellentes dispositions pour les mathématiques et fut, à l'âge de dix-huit ans, chargé d'une chaire de géométrie au collége de Besançon. Ce genre d'études ne lui fit point négliger les lettres, et à vingt-quatre ans il publiait un mémoire ayant pour titre : le *Vrai considéré comme source du bien.* Il fut nommé inspecteur de l'académie de Besançon en 1819, puis recteur de celle de Clermont. Il mourut dans ce poste, épuisé par un travail incessant.

* **BERTAUX** (Mme Léon), sculpteur contemporain. — En 1866, Mme Bertaux exposa une statue en plâtre, les *Caresses fatales.* Au Salon de l'année suivante, elle envoya une œuvre fort remarquable, un *Jeune Gaulois prisonnier*, statue en marbre, qui lui valut une nouvelle médaille, et un charmant médaillon de Mlle Constant Dufeux. Depuis lors, elle a exécuté pour l'église Saint-Laurent une statue de *Saint Matthieu*, dont le modèle en plâtre a figuré au Salon de 1868, avec un gracieux médaillon de femme; une statue de *Saint Philippe*, pour la même église; la *Sculpture*, statue allégorique pour le musée de Grenoble; le tympan de la porte principale de Saint-François-Xavier, à Paris, représentant *Deux anges adorant l'Agneau immolé.* Mme Bertaux reparut au Salon de 1873 avec une statue en plâtre devenue célèbre, la *Jeune fille au bain*, fréquemment désignée sous le nom de la *Fille au papillon*, et qui lui fit décerner par le jury sa 3e médaille. Elle a exposé depuis : *Væ victoribus*, statue en bronze, représentant un jeune prisonnier, œuvre d'un style élevé et d'un grand caractère (1874); le *Printemps*, buste en marbre (1875); enfin, en 1876, le buste en marbre de *Mme E. de L...*, avec une reproduction en marbre de la *Jeune fille au bain*, qui fut un des grands succès du Salon. Pour l'exécution de cette œuvre ravissante, Mme Léon Bertaux s'est inspirée de ces vers de Victor Hugo :

> Elle est là sous la feuillée,
> Eveillée
> Au moindre bruit de malheur;
> Et rouge pour une mouche
> Qui la touche,
> Comme une grenade en fleur.

La jeune fille, au sortir du bain, est à demi couchée, le corps soutenu par un de ses bras, pendant que l'autre est ramené devant la poitrine. Elle retourne la tête et regarde avec une surprise émue une libellule qui vient de se poser sur son épaule. Tout son beau corps semble frémir au contact de l'insecte. Un naïf effroi se peint sur son charmant visage, dont le front est couvert de boucles légères qui s'échappent de la chevelure, retenue par un ruban sur le sommet de la tête. La gorge, les épaules, les jambes, placées l'une sur l'autre, présentent des formes et des lignes d'une rare élégance et d'une vérité qui fait illusion. Tout, dans cette œuvre séduisante, semble fait pour le plaisir des yeux. Mme Bertaux a exécuté, en outre, un grand nombre de compositions gracieuses pour des collections particulières. Elle s'est livrée également à des travaux décoratifs qui lui ont valu des récompenses et des diplômes d'honneur tant en province qu'à Paris, où, en 1877, elle a obtenu une médaille de 1re classe à l'Exposition des arts appliqués à l'industrie. Remarquablement douée et entièrement vouée à son art, Mme Bertaux s'est placée incontestablement au premier rang des femmes sculpteurs de notre époque. Elle excelle à rendre la suavité des lignes et l'élégance des contours; elle joint la science à la grâce et ses œuvres ont une personnalité très-marquée. Par une mention honorable et trois médailles obtenues aux Salons de Paris, elle se trouve hors concours, et si l'usage ne privait les femmes ayant un talent égal aux hommes de la récompense, si chère aux artistes, de la décoration, il est hors de doute qu'elle ne l'eût obtenue. En dehors de ses travaux, Mme Léon Bertaux a ouvert un cours de sculpture pour les dames et les demoiselles du monde. Très-habile professeur, elle a formé des élèves dont plusieurs ont vu figurer honorablement leurs œuvres aux derniers Salons. — Son mari, M. Léon BERTAUX, a continué à exécuter de bons bustes, dont plusieurs ont paru aux Salons. Nous citerons les bustes de l'abbé *Russeau* (1866), du directeur de l'Ecole préparatoire d'Auteuil (1867), d'un *Jeune homme* et d'une *Jeune fille* (1868); les bustes en terre cuite d'un *Berger*, d'une *Nymphe* (1873); le buste de *Mme* ***, également en terre cuite (1874), etc.

BERTEAUD (Jean-Baptiste-Pierre-Léonard), prélat français, né à Limoges en 1798. Après avoir été professeur au petit séminaire de Dorat, il devint chanoine de Limoges. L'abbé Berteaud s'adonna à la prédication avec un assez grand succès en province et à Paris. Orateur d'une faconde intarissable, couvrant la trame de ses discours par des amoncellements d'images plus ou moins heureuses, puisant sa rhétorique dans les formules aujourd'hui usées de l'école romantique, ce prédicateur mystico-lyrique fut amené à prêcher aux Tuileries quelque temps après la mort du duc d'Orléans, et en 1842 il fut nommé évêque de Tulle. Depuis cette époque, il n'a cessé de diriger ce diocèse. Toutefois, il ne renonça point à la prédication. Sous l'Empire, il se fit entendre quelquefois à Paris. A la fin de 1864, il prononça sur l'infaillibilité et le progrès un discours dont nous citerons quelques phrases pour donner une idée de son style : « La France a été surnaturalisée dès son origine... Elle a été constituée foncièrement sur le surnaturel; elle y a vécu... » Définissant l'infaillibilité, il dit : « Pas d'intermédiaire entre le pape et Dieu; les secrets de l'infini sont des secrets à eux deux. Le pape est le confident de la divinité; il a l'oreille du Père qui est dans les cieux... » Adversaire de tout progrès et ayant une sainte horreur des chemins de fer, il disait encore : « Quel progrès y a-t-il, en vérité, à être transporté en quelques heures à deux cents lieues dans un char, fût-il orné comme un palais, si ce char emporte un être vil, un impur bien qu'illustre animal, qui va menaçant tous les points de la terre de ses armes ou de ses luxures? Il valait mieux laisser cette besogne en son lieu. Il fallait la cacher et non la produire à l'univers. » Tel est le style et le genre d'éloquence de cet étourdissant prédicateur, qui n'est pas sans avoir trouvé des admirateurs. Fougueux infaillibiliste, il se rendit en 1869 au concile de Rome, où il prononça un discours tout à fait à la hauteur des précédents. Malgré ses travers oratoires, M. Berteaud est un excellent homme qui vit en plein moyen âge et dont l'imagination exubérante l'entraîne dans des régions tellement nuageuses qu'il est fort naturel que le sentiment de la réalité lui échappe. Outre ses mandements, il a publié : l'*Infaillibilité* (1870, in-18), discours prononcé à Rome; l'*Eglise, la papauté, le concile*, lettres pastorales (1871, in-8°).

BERTET (Bernard), médecin français, né à Cercoux (Charente-Inférieure) en 1815. Fils d'un paysan, il reçut une instruction élémentaire à l'école de son village et dans une pension de Libourne. A dix-huit ans, il se rendit à Bordeaux, se mit à étudier la médecine, prit en 1835 le diplôme d'officier de santé et, tout en donnant des leçons pour vivre, il poursuivit ses études. C'est ainsi qu'il se fit recevoir bachelier ès lettres (1839), ès sciences (1840) et docteur en médecine en 1841. Il alla exercer alors la médecine dans la localité où il était né et devint bientôt un praticien distingué. Le docteur Bertet est correspondant des Sociétés de médecine de Bordeaux et de Toulouse. Il a collaboré à l'*Union médicale* et il a publié : *Pathologie et chirurgie du col utérin* (1866, in-8°), qui lui valut en 1865 un prix de la Société de médecine de Bordeaux; *Des parasites de l'homme tant internes qu'externes et des moyens qu'il convient d'employer pour les détruire* (1866, in-8°). Citons encore de lui : *De l'expectation dans le traitement de la pneumonie aiguë;* la *Pellagre sporadique* (1867), etc.

BERTHAL (Louise-Madeleine DÉNAU, dite), actrice française, née vers 1843, morte en 1875. Elle débuta aux théâtres de la banlieue que dirigeait Larochelle et le suivit, avec une nouvelle troupe, quand il loua, au mois de septembre 1866, la salle des Folies-Saint-Germain. Douée d'une voix chaude, franche et rustique comme Thérésa, mais gardant pourtant son originalité, elle fut, on peut le dire, l'unique attrait d'*Entrez! vous êtes chez vous*, pièce d'ouverture en quatre actes et cinq tableaux, de M. Saint-Aignan Choler. Elle obtint un succès encore plus vif dans la revue de fin d'année *Je me l'demande*, du même auteur. Au moment de représenter la *Fille du millionnaire*, de M. Emile de Girardin, Larochelle la prêta obligeamment à Moreau-Sainti, pour créer aux Folies-Dramatiques, le 27 mars 1867, le rôle principal des *Voyageurs pour l'Exposition*, revue-fantaisie en cinq actes et six tableaux, de Henri Thiéry et William Busnach. Devenue libre au mois d'avril, elle resta à ce théâtre et s'y fit applaudir dans plusieurs reprises, telles que : *Vive la joie et les pommes de terre!* la *Fleur des pois*, les *Canotiers de la Seine*, etc., et dans une création qui marqua, Dindonnette de l'*Œil crevé*, paroles et musique d'Hervé (12 octobre). Elle se montra l'année suivante dans les *Plaisirs du dimanche*, vaudeville en quatre actes, mêlé de chant, de Henri Thiéry et Paul Avenel, et remplaça en 1869 Mlle Van Ghell dans le *Petit Faust.* Engagée au mois d'octobre 1871 aux Folies-Nouvelles (ancien Déjazet), elle y créa Aladin du *Nouvel Aladin*, opérette d'importation anglaise qui ne fit que passer. La faillite du théâtre amena bientôt la dispersion des artistes, et Mlle Louise Berthal, au lieu de parcourir la province, préféra, en attendant, doubler, à la Gaîté, Mlle Zulma Bouffar dans le *Roi Carotte.* Elle entra, en 1873, aux Variétés, où elle reprit avec succès Pauline de la *Vie parisienne* et Fragoletto des *Brigands.* Elle interpréta ensuite, sans trop de fatigue apparente, la *Petite Marguerite*, la *Revue à la vapeur* et Victorine du *Manoir de Pic-Tordu*, musique de Serpette. Ce fut sa dernière création. Atteinte de la poitrine, elle espéra, environnée de grands jardins d'orangers et en vue de la mer, retrouver la santé et s'éteignit, dès la première bise, à Cannes, au commencement de novembre, des suites d'une phthisie galopante. — Sa sœur, Marie BERTHAL, née en 1853, débuta également sur les scènes de la banlieue, où elle jouait encore, en 1869, les *Danses nationales.* Elle était plus jolie que Louise et possédait une assez belle voix; mais elle n'avait pas, à beaucoup près, le tempérament dramatique de sa sœur aînée. Depuis, elle s'est retirée du théâtre.

BERTHAUT (Jean-Auguste), général français, né à Genlis (Côte-d'Or) en 1817. Elève de l'Ecole de Saint-Cyr, puis de l'Ecole d'état-major, il servit d'abord en Afrique et fut aide de camp de Cavaignac. M. Berthaut était colonel d'état-major lorsqu'il fut chargé, en 1869, d'organiser la garde mobile dans le Nord et dans l'Est. Promu général de brigade en avril 1870, il reçut le commandement en chef de la garde mobile de Paris, qu'il conduisit au camp de Châlons après la déclaration de guerre à la Prusse. Quelque temps après, le général Trochu, gouverneur de Paris, fit revenir les mobiles dans cette ville. Après l'investissement, le général Berthaut se distingua par sa bravoure aux affaires du Bourget, de Champigny et de Montretout. Le 16 septembre 1871, il reçut le grade de général de division. Après l'organisation des corps d'armée régionaux, il fut appelé au commandement de la 10e division d'infanterie du 5e corps, sous les ordres du général Bataille. En outre, depuis 1874, il présidait la commission d'organisation de l'armée territoriale au ministère de la guerre, lorsque, le 15 août 1876, il fut appelé à succéder au général de Cissey comme ministre de la guerre. Il commença par réduire de moitié son état-major particulier; puis, dans le but de prévenir, de la part d'officiers généraux, l'expression publique d'opinions politiques hostiles au gouvernement établi, il adressa aux commandants de corps d'armée une circulaire dans laquelle il déclara qu'il désirait que les officiers généraux et hauts fonctionnaires militaires n'acceptassent la présidence dans les distributions de prix et autres solennités qu'autant qu'ils en auraient préalablement obtenu l'autorisation du ministre de la guerre, et il rappela que les membres de l'armée devaient s'abstenir soigneusement, dans leurs discours et dans leurs écrits, de toute appréciation personnelle sur les questions se rattachant à la politique. Peu après, il maintint en fonction tous les commandants de corps d'armée, mesure qui fut assez mal accueillie. Lorsque, au mois d'octobre, le refus de faire accompagner par des troupes le corps de Félicien David, qui avait demandé d'être enterré civilement, eut de nouveau attiré l'attention du pays et de la Chambre sur une question qui intéresse la liberté de conscience, le gouvernement, interpellé, déposa un projet de loi que la Chambre des députes repoussa. Le général Berthaut, appelé à exposer son opinion devant une commission de la Chambre, sur la question des honneurs dans les enterrements civils, se prononça dans le sens contraire à la liberté, en invoquant la singulière interprétation, donnée en violation d'un texte de loi formel, par le général du Barail, ministre de la guerre sous le gouvernement de combat. Au mois de novembre, il prit part, devant le Sénat, à la discussion de la loi sur l'administration de l'armée et fit modifier, d'une façon peu heureuse, la rédaction de l'article 16, concernant le service de santé. Le 2 décembre, le général Berthaut donna sa démission en même temps que M. Dufaure et tous les membres du cabinet, mais il con-

serva son portefeuille dans le nouveau ministère qui fut constitué sous la présidence de M. Jules Simon. Il déclara alors, dit-on, qu'on l'avait représenté à tort comme un adversaire du régime républicain, et dans un entretien avec M. Féray, rapporteur du budget de la guerre au Sénat, il affirma qu'il n'était nullement partisan de la loi sur l'aumônerie militaire.

BERTHE DE HOLLANDE, morte en 1094. Elle épousa Philippe Ier en 1071 et en eut trois enfants, dont Louis VI, dit le Gros. Elle fut répudiée par son mari, qui fit casser son mariage par des gens d'Eglise payés grassement pour démontrer que sa femme était sa parente. Berthe fut ensuite reléguée au château de Montreuil, où elle mourut.

BERTHÉLEMY (Pierre-Emile), peintre français, né à Rouen en 1818. Il avait vingt ans lorsqu'il entra à l'école de dessin et de peinture de sa ville natale, où, à la suite d'un concours, il obtint de la municipalité de Rouen une pension pour aller continuer ses études à Paris (1841). Après avoir pris des leçons de Léon Cogniet, M. Berthélemy se fit peintre de marine. Il débuta au Salon de 1846 par un *Combat livré par Duquesne aux flottes de Hollande et d'Espagne*. Depuis cette époque, il a exposé un grand nombre de tableaux qui attestent, sinon un talent bien original, du moins de sérieuses études et de bonnes qualités de peintre. Parmi les œuvres de cet artiste, nous citerons : *Entrée du port de Fécamp* (1847); *Une plage* (1848); *Evasion de Jean Bart* (1849); *Naufrage du* Van Tromp (1850); *Pêche au hareng* (1852); *Naufrage du pirate* l'Enfant de la patrie (1853); *Rentrée des bateaux pêcheurs* (1857); *Après la tempête* (1859); *Incendie en mer* (1861), au musée de Rouen; *Un soir d'orage en mer* (1863); *le* Vauban *désemparé de son grand mât* (1864), au musée du Puy; *le* Maréchal de Villars, *paquebot du Havre* (1865); *Naufrage du* Borysthène (1866), tableau qui a figuré à l'Exposition universelle de 1867 et qui appartient au musée de Lille; *Naufrage de l'*Evening Star (1867); *Port de Harfleur* (1868); *Naufrage du transport l'*Europe (1869); la *Pêche au maquereau* (1870); *Coup de vent à l'entrée du port de Fécamp* (1872); la *Plage d'Asnelles* (1873); *Préparatifs de départ pour la pêche* (1874); *Grosse mer roulant des épaves* (1876); la *Rentrée des bateaux pêcheurs* (1877). M. Berthélemy a gravé à l'eau-forte un certain nombre de planches, notamment pour l'*Illustration nouvelle*. Il a obtenu des médailles à l'Exposition de Porto, à l'Exposition maritime internationale du Havre et dans diverses expositions de province.

* **BERTHELIN** (Max), architecte et dessinateur. — Il est mort en 1875.

BERTHELOT (Jean-François), jurisconsulte français, né à Paris en 1749, mort en 1814. Il se fit rapidement une réputation de jurisconsulte distingué, et ses cours de droit furent très-fréquentés. On lui doit un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Traduction des six derniers livres du* Digeste (Metz, 1803-1809); *Traité des évictions et de la garantie formelle* (Paris, 1781, 2 vol. in-12); *De quæstionibus, Réflexions sur la loi XXI du* Digeste, *relatives à la question dans l'empire romain, à son origine en France et à ses différents états jusqu'à nos jours* (Paris, 1785, in-8°); *Réponse à quelques propositions hasardées par M. Garat* (Paris, 1785, in-12).

BERTHELOT (Pierre-Eugène-Marcelin), chimiste français. — Ce savant de premier ordre a été nommé membre de l'Académie de médecine en 1863 et membre de l'Académie des sciences en 1873. Il est officier de la Légion d'honneur depuis 1867. Dans ces dernières années, M. Berthelot a poursuivi le cours de ses beaux travaux sur la thermochimie et publié les ouvrages suivants : *Leçons de chimie sur l'isomérie*, *traité élémentaire de chimie organique* (1872, in-8°); *Sur la force de la poudre et des matières explosibles* (1872, in-12); *Vérification de l'aréomètre de Baumé* (1873, in-8°); la *Synthèse chimique* (1875, in-8°), ouvrage d'une haute portée scientifique.

BERTHET (Jean), théologien français, né à Tarascon en 1622, mort à Oulx en 1692. Il entra chez les jésuites, où il fit de brillantes études, et fut choisi par eux pour enseigner les humanités et la théologie dans plusieurs colléges. Superstitieux comme tout bon catholique, il se mit en rapport avec la Voisin et la visita. On ne sait au juste si c'était pour lui demander de sa fameuse poudre de succession ou simplement pour se faire tirer son horoscope. Toujours est-il que Louis XIV, l'ayant appris, exigea son expulsion de chez les jésuites, et Berthet se réfugia chez les bénédictins, où il mourut.

* **BERTHET** (Elie-Bertrand), romancier français.—Outre les ouvrages que nous avons cités, on doit à ce fécond écrivain un grand nombre d'autres productions, parmi lesquelles nous citerons : le *Chevalier de Clermont* (1841, 2 vol. in-8°); l'*Andore* (1842, in-8°); *Justin* (1842, in-8°); *Richard le fauconnier* (1844, 2 vol. in-8°); le *Château de Montbrun* (1847, 3 vol. in-8°); la *Fille du cabanier* (1847, 2 vol. in-8°); le *Château d'Auvergne* (1848, 2 vol. in-8°); *Une maison de Paris* (1848, 3 vol. in-8°); le *Roi des ménétriers* (1850, 3 vol. in-8°); la *Fille des Pyrénées* (1851, 3 vol. in-8°); les *Mésaventures de Michel Morin* (1851, in-12); le *Vallon suisse* (1852, 2 vol. in-8°); la *Malédiction de Paris* (1852, in-12); la *Marquise de Norville* (1853, 3 vol. in-8°); la *Ferme de la Borerie* (1853, 2 vol. in-8°); le *Dernier Irlandais* (1852, 3 vol. in-8°); le *Garçon de banque* (1853, 2 vol. in-8°); la *Bastide rouge* (1853, 2 vol. in-8°); le *Cadet de Normandie* (1853, 2 vol. in-8°); les *Missionnaires du Paraguay* (1853, in-18); les *Mystères de la famille* (1853, 3 vol. in-8°); le *Garde-chasse* (1854, 3 vol. in-8°); la *Maison murée* (1855, in-4°); *Gaëtan le Savoyard* (1855, in-32); la *Nièce du notaire* (1856, 2 vol. in-8°); la *Bête du Gévaudan* (1858, 5 vol. in-8°); les *Emigrants* (1859, 5 vol. in-8°); la *Dryade de Clairefont* (1859, 3 vol. in-8°); le *Douanier de mer* (1860, 5 vol. in-8°); la *Directrice des postes* (1861, 4 vol. in-8°); l'*Aveugle-né* (1862, in-4°); l'*Oiseau du désert* (1863, 5 vol. in-8°); *Odilia* (1863, in-16); le *Fou de Saint-Didier* (1864, 4 vol. in-8°); le *Capitaine Blangis* (1864, 4 vol. in-8°); la *Double vue* (1865, 5 vol. in-8°); l'*Enfant des bois* (1865, in-12); le *Fermier Reber* (1865, in-12); les *Houilleurs de Polignies* (1866, in-12); la *Peine de mort* ou la *Route du mal* (1866, in-12); le *Bon vieux temps* (1867, in-12); le *Démon de la chasse* (1868, in-12); les *Drames de Cayenne* (1868, in-12); le *Séquestré* (1869, in-12); la *Tour du télégraphe* (1869, in-12); le *Gouffre* (1872, in-12); l'*Incendiaire* (1873, in-8°); l'*Œil de diamant* (1873, in-12); les *Parisiennes à Nouméa* (1873, in-12); le *Val d'Andorre* (1873, in-12); l'*Année du grand hiver* (1873, in-12); les *Oreilles du banquier* (1874, in-12); les *Drames du cloître* (1874, in-12); le *Colporteur et la Croix de l'affût* (1874, in-12); le *Capitaine Remy* (1874, in-12); la *Famille Savigny* (1875, in-12); *Maître Bernard* (1875, in-12), etc.

* **BERTHIER** (Jean-Ferdinand), professeur à l'institution des sourds-muets. — Il est né à Louhans en 1803. Depuis 1865, il a pris sa retraite comme professeur. En 1867, M. Berthier a réorganisé, sous le nom de Société universelle des sourds-muets, l'ancienne Société centrale, laquelle a créé, en 1869, des cours publics pour les adultes et qui publie, depuis 1870, un bulletin rédigé par des sourds-muets. Il est membre de l'Institut historique, vice-président de la Société d'éducation et d'assistance des sourds-muets et chevalier de la Légion d'honneur (1849). Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Sur l'opinion de feu le docteur Itard, médecin en chef de l'institution nationale des sourds-muets de Paris, relative aux facultés intellectuelles et aux qualités morales des sourds-muets* (1852, in-8°); le *Code Napoléon, code civil de l'empire français, mis à la portée des sourds-muets, etc.* (1869, in-12); l'*Abbé Sicard, Précis historique sur sa vie, ses travaux, etc.* (1873, in-8°) et divers mémoires.

BERTHIER (Pierre), médecin français, né à Sennecy-le-Grand en 1830. Il fit ses études médicales à Paris, où il s'occupa d'une façon toute particulière des maladies mentales. Après avoir été chef interne de l'asile d'Auxerre, il passa son doctorat, devint médecin en chef des asiles d'aliénés de Bourg, puis fut nommé médecin en chef de l'hospice de Bicêtre. Le docteur Berthier est membre de plusieurs sociétés savantes. Le dévouement dont il fit preuve pendant la guerre de 1870-1871, en soignant les militaires atteints de la variole, lui a valu la croix de la Légion d'honneur (1871). On lui doit des ouvrages estimés : *Médecine mentale* (1858-1860, 2 vol. in-8°); *De la folie diathésique* (1859, in-8°); *De la dépopulation des campagnes* (1859, in-8°); *Erreurs et préjugés relatifs à la folie* (1863, in-8°); *Excursions scientifiques dans les asiles d'aliénés* (1864-1867, 4 séries in-8°); *Des névroses menstruelles* (1873, in-8°); *Des névroses diathésiques* ou les *Maladies nerveuses dans leurs rapports avec le rhumatisme, la goutte, etc.* (1875, in-8°). En outre, il a collaboré au *Journal de médecine mentale*, aux *Annales médico-psychologiques*, etc.

BERTHILDE ou **BERTILLE** (sainte), née au commencement du VIIe siècle, morte vers 702. Elle entra dans un couvent de Jouarre et en devint prieure. De là, grâce à la protection de Bathilde, reine de France et veuve de Clovis II, elle passa comme abbesse au monastère de Chelles, que cette reine venait de fonder. L'Eglise catholique l'a mise au nombre de ses saintes.

BERTHOIS (Auguste, baron DE), général français, né à Calais en 1787, mort à Paris en 1870. Admis en 1804 à l'Ecole polytechnique, il passa en 1806 à l'Ecole d'application de Metz, fut promu lieutenant en 1809 et fit alors la campagne d'Autriche. Envoyé en Espagne en 1810, il se distingua aux siéges de Sagonte et de Valence, devint capitaine en 1811 et prit part, en 1812, à la bataille de Castella. En 1813, il rejoignit en Allemagne la grande armée, concourut à la défense de Dresde, puis à celle de Mayence, fut promu chef de bataillon après la bataille de Leipzig et combattit jusqu'à la première abdication de Napoléon Ier. Pendant les Cent-Jours, M. Berthois prit part aux travaux de fortification faits à Paris. Mis en disponibilité après Waterloo, il fut réintégré dans l'armée en 1816, puis il devint lieutenant-colonel et aide de camp du duc d'Orléans, qu'il suivit à l'Hôtel de ville le 30 juillet 1830. Promu colonel, il prit part à la campagne de Belgique, assista au siége d'Anvers, puis devint maréchal de camp en 1838, lieutenant général en 1844, membre du comité supérieur des fortifications, inspecteur général du génie et grand officier de la Légion d'honneur en 1845. Elu député de Vitré en 1832, puis de Saint-Malo, il fit partie de la majorité gouvernementale jusqu'à la révolution de 1848. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il vécut dans la retraite.

BERTHOLET (Guillaume), sculpteur français, né vers le milieu du XVe siècle, mort à Paris en 1614. Il se rendit de bonne heure en Italie et y passa la plus grande partie de sa vie. Il fut chargé par Clément VIII et Paul V d'un grand nombre de travaux et fit surtout des modèles pour la fonte. On lui doit un *Ange*, qui orne la *Scala regia* du palais Monte-Cavallo, et une *Vierge* colossale, placée au sommet d'une colonne qui s'élève devant Sainte-Marie-Majeure.

* **BERTHOLON** (César), homme politique français. — Il est né à Lyon en 1808, et non en 1796. Arrêté après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, il fut interné en Algérie; de là, il passa en Angleterre, puis il revint en France. Aux élections législatives de 1869, il se porta candidat de l'opposition dans la 1re circonscription de la Loire, et il obtint, au second tour de scutin, 14,131 voix contre 14,830 données au candidat officiel, le comte de Charpin-Feugerolles, qui fut élu. Après la révolution du 4 septembre 1870, le gouvernement de la Défense nationale le nomma préfet de la Loire. M. Bertholon se montra administrateur ferme et conciliant, et partisan de la défense à outrance; il donna sa démission de préfet lorsque M. Gambetta quitta le pouvoir (fév. 1871). Quelque temps après, il fonda la *République des paysans*, journal hebdomadaire, destiné à répandre et à soutenir les idées démocratiques dans les campagnes. En 1874, une élection partielle pour un député à l'Assemblée nationale ayant eu lieu en Algérie, il posa sa candidature; mais ce fut M. Crémieux qui fut élu. Lors des élections pour la Chambre des députés (20 février 1876), il se porta candidat à la fois à Alger, où il échoua, et dans la 1re circonscription de la Loire, où il eut pour concurrent M. Martin Bernard, comme lui républicain, et il fut élu par 7,865 voix. Dans sa profession de foi, il avait dit : « Si vos suffrages me renvoyaient à l'Assemblée, j'irais reprendre ma place au milieu de nos amis de l'extrême gauche. Je poursuivrais l'abrogation des mesures et des lois d'exception qui font obstacle à la manifestation de la liberté sous toutes ses formes, par la presse, par les livres, par le droit de réunion. Je réclamerais surtout l'abrogation de la loi sur l'enseignement qui livre nos enfants aux cléricaux et aux jésuites. Je demanderais l'enseignement exclusivement laïque, obligatoire et gratuit; la séparation de l'Eglise et de l'Etat... » M. Bertholon est allé siéger dans les rangs de la gauche avancée. Il a voté pour l'amnistie, contre les jurys mixtes, pour la suppression du crédit affecté aux aumôniers militaires, etc. Enfin, le 18 mai 1877, il a signé le manifeste des gauches contre le coup d'Etat parlementaire du maréchal de Mac-Mahon, et, le 19 juin 1877, l'ordre du jour de défiance de la Chambre contre le cabinet de Broglie-Fortou.

BERTHON (Nicolas), peintre français, né à Paris en 1831. Après avoir reçu des leçons de M. de La Roche-Noire, il suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts, puis il prit des leçons de Yvon et de Léon Cogniet. M. Berthon s'est adonné à la peinture de genre. Il a représenté avec talent des scènes familières, empruntant la plupart de ses sujets aux mœurs de la campagne, particulièrement en Auvergne. Il a obtenu une médaille au Salon de 1866. Parmi les tableaux que M. Berthon a exposés, nous citerons : le *Goûter des moissonneurs* (1857); *Moissonneurs* (1864); *Jeu de quilles en Beauce* (1865); *Pendant la messe*, *Paysan auvergnat* (1866); la *Bourrée d'Auvergne* (1867); *Une prière* (1868); la *Barbière de Castel-Guyon* (1869); la *Leçon de biniou* (1870); *Loin du pays* (1872); le *Passe-temps en Auvergne* (1873); *Un enterrement à La Tour-d'Auvergne* (1874); *Paysanne des environs de Riom*, la *Promenade* (1875); *Brayaude, près de Riom* (1876); *Une procession à Saint-Bonnet* (1877).

* **BERTHON** (Mlle Sidonie), miniaturiste. — Elle est morte en 1871.

BERTHOT ou **BERTHAUD** (Claude), théologien français, né à Langres dans la première moitié du XVIe siècle. Il vint de bonne heure à Paris et fit ses études au collége de Navarre, où il fut reçu docteur en théologie. Il commença par enseigner dans les colléges de Dijon et de la Marche, puis revint à Paris, fut nommé recteur de l'Université en 1537 et, enfin, directeur du collége de Navarre. On lui doit plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Judicium pauperum* (Paris, 1554, in-4°); *Traduction de l'ouvrage de Jean Cochlée sur le purgatoire* (Paris, 1852); *Dialectica progymnasmata, quibuscum omnia philosophiæ instrumenta, tum maxime ejus quæ rationalis dicitur elementa, continentur* (Paris, 1643, in-4°).

* **BERTHOUD** (Samuel-Henri), littérateur français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on doit à cet agréable écrivain les productions suivantes : la *France historique, industrielle et pittoresque* (1835-1837, 3 vol.); *Nicolas Champion* (1846, 2 vol. in-8°); *Mémoires de ma cuisinière* (1846, 2 vol. in-8°); *Zephyr d'El-Arouch* (1850); *Fantaisies scientifiques de Sam* (1861, 4 vol. in-12); le *Dragon rouge* (1861, in-18); la *Botanique au village* (1862, in-12); *Contes du docteur Sam* (1862, in-8°); *Petites chroniques de la science* (1862-1871, 10 vol. in-18); les *Femmes des Pays-Bas et des Flandres* (1872, in-12); *Lectures des soirs d'hiver* (1862, in-12); *Histoires pour les petits et les grands enfants* (1863, in-18); *Véritable tableau de l'amour conjugal* (1863, 3 vol. in-18); le *Monde des insectes* (1864, in-8°); l'*Homme depuis cinq mille ans* (1865, in-8°); l'*Esprit des oiseaux* (1866, in-8°); les *Féeries de la science* (1866, in-8°); les *Hôtes du logis* (1867, in-8°); la *Cassette des sept amis* (1868, in-8°); les *Os d'un géant* (1869, in-8°); les *Soirées du docteur Sam* (1871, in-8°), illustrées de gravures, ainsi que la plupart des ouvrages que nous venons de citer; le *Baiser du diable* (1871, in-18); la *Très-merveilleuse et véridique histoire de la belle Marie d'Amiens* (1871, in-18); *Etienne le manchot* (1872, in-18); *Histoire d'un meunier et de ses enfants* (1872, in-18); la *Nouvelle et véritable morale en action* (1872, in-18); la *Paysanne parvenue* (1872, in-18), etc.

BERTHOUD (Eugène), romancier français, également connu sous le pseudonyme de **Gontran Borys**, né à Saint-Quentin (Aisne) en 1828, mort en juillet 1872. S'étant rendu à Paris, il écrivit dans le *Figaro*, composa des nouvelles, dont quelques-unes ont paru dans deux petits recueils, *Entre deux cigares* (1855, in-12), et *A propos de bottes* (1855, in-18), en collaboration avec Reiffenberg, et débuta comme romancier par un *Baiser mortel* (1861, in-12). Sous son nom de Berthoud, il fit paraître ensuite : *Secret des femmes, contes parisiens* (1862, in-12), livre qui eut du succès. Depuis lors, sous le pseudonyme de Gontran Borys, Eugène Berthoud publia plusieurs romans, notamment : les *Paresseux de Paris* (1870, 2 vol. in-12), comprenant une *Maîtresse imprévue* et la *Vertu de Rosette*; le *Beau Roland* (1872, 2 vol. in-12); *Finette*, *Dans les cendres* (1874, in-12), etc. Citons encore de lui le *Cousin du diable*, roman d'aventures. M. Berthoud avait de la verve et un style assez pur.

BERTHOUVILLE, bourg de France (Eure), cant. et à 8 kilom. de Brionne, arrond. et à 13 kilom. de Bernay; 800 hab. En 1830, un cultivateur trouva dans un champ, au hameau de Villeret, soixante-dix objets d'un poids de 25 kilogr., et consistant en statues, instruments de sacrifice, offrandes votives, etc. Ces objets, dont la Bibliothèque nationale a fait l'acquisition, sont pour la plupart ornés d'inscriptions. Leur style fait supposer qu'ils remontent au temps des premiers Césars. Ils composaient le trésor d'un temple de Mercure, qui avait été élevé en ce lieu, dont le nom était alors *Canetum*.

BERTILLON (Louis-Adolphe), médecin et statisticien, né à Paris en 1821. Il fit ses études médicales dans cette ville, où il a passé son doctorat en 1852. Deux ans plus tard, M. Bertillon fut attaché comme médecin à l'hôpital de Montmorency, et il remplit ces fonctions jusqu'en 1860. Dès cette époque, il s'était signalé par des travaux qui lui avaient valu un prix de l'Académie de médecine en 1856 et un autre de l'Institut en 1858. Depuis lors, M. Bertillon a publié un grand nombre d'articles et de mémoires dans la *Gazette hebdomadaire*, l'*Union médicale*, le *Moniteur universel*, le *Journal d'anthropologie*, le *Dictionnaire de médecine* de Littré et Robin, l'*Encyclopédie générale*, le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, etc. Il fait partie d'un grand nombre de sociétés savantes, notamment de la Société de statistique de Paris, de la Société de sociologie, de l'Association générale des médecins de France, de la Société d'anthropologie, dont il a été un des fondateurs. Après la révolution du 4 septembre 1870, il fut nommé maire du Ve arrondissement de Paris, puis il devint inspecteur général des établissements de bienfaisance. Un des fondateurs de l'Ecole d'anthropologie de Paris, il a commencé à y professer un cours en 1876. Ce remarquable savant s'est surtout fait connaître par ses importants travaux sur la démographie ou statistique sociale et médicale, dont il n'a cessé de s'occuper depuis 1857, époque où il se livra à une enquête sur la grande mortalité des enfants tant à Paris que dans les départements limitrophes de la Seine. On lui doit les deux ouvrages suivants : *Conclusions statistiques contre les détracteurs de la vaccine, précédées d'un essai sur la méthode statistique appliquée à l'étude de l'homme* (1857, in-12) et la *Démographie figurée de la France* (1874, in-4°, avec 58 cartes). Cet ouvrage, extrêmement remarquable, contient une étude statistique de la population française, avec des tableaux graphiques qui traduisent les principales conclusions de l'auteur et dans lesquels il indique la mortalité selon l'âge, le sexe, l'état civil, etc., dans chaque département et pour la France comparée aux pays étrangers. Fruit de longues et patientes études, ce travail du docteur Bertillon abonde en faits curieux et nouveaux, en observations du plus haut intérêt.

* **BERTIN** (Jean-Louis-Henri), jurisconsulte et publiciste. — Il a cessé en 1870 d'être rédacteur en chef du *Droit*. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *De la répression pénale et des circonstances atténuantes* (1859, in-8°); *Biographie de M. de Belleyme* (1863, in-8°); *Des réformes de l'instruction criminelle* (1863, in-8°); *Du pouvoir discrétionnaire du président du tribunal* (1866, in-8°); *De la diffamation envers les morts* (1867, in-8°); *Observations sur le projet de code de procédure civile* (1869, in-8°); *Ordonnances sur requête, voies de recours* (1873, in-8°); *Ordonnances de référé* (1874, in-8°); *Colonie agricole et maison paternelle de Mettray* (1874, in-8°), etc.

BERTIN (Emile), médecin français, né vers 1820. Il fit ses études médicales à Montpellier, où il fut reçu docteur et devint professeur agrégé de la Faculté de médecine de cette ville. M. Bertin dirige l'établissement médico-pneumatique de Montpellier. Outre des articles publiés dans *Montpellier médical*, on lui doit : *Etude clinique de l'emploi et des effets du bain d'air comprimé dans le traitement des maladies de poitrine* (1855, in-8°), rééditée en 1868; *Etude sur les crises* (1858, in-8°); *De la méthode et de l'espèce en histoire naturelle* (1860, in-8°); le *Matérialisme physiologique* (1864, in-8°); *Etude pathogénique de la glucosurie* (1865, in-8°); *Analyse bibliographique de trois brochures sur l'air comprimé* (1866, in-8°); *De la ménopause considérée principalement au point de vue de l'hygiène* (1866, in-8°); *Etude critique de l'embolie dans les vaisseaux veineux et artériels* (1869, in-8°), etc.

BERTIN (Louis-Emile), ingénieur français, né à Nancy en 1840. A dix-huit ans, il entra à l'Ecole polytechnique, puis il passa dans le génie maritime et fut nommé en 1864 sous-ingénieur de 1re classe. M. Bertin a publié des travaux dans les *Mémoires de l'Institut* et dans les *Mémoires de la Société des sciences de Cherbourg*. On lui doit, en outre : *Données théoriques et expérimentales sur les vagues et le roulis* (1874, in-8°); *Etude sur la ventilation d'un transport-écurie* (1874, in-4°); *Note sur la résistance des carènes dans le roulis des navires et sur les qualités nautiques* (1874, in-4°); la *Marine à vapeur de guerre et de commerce* (1875, in-8°), etc.

* **BERTIN** (François-Edouard), paysagiste. — Il est mort en septembre 1871.

* **BERTIN** (Louise-Angélique). — Mlle Bertin a publié en 1876 un nouveau volume de poésies intitulé : les *Nouvelles glanes*. C'est par erreur que, dans les premiers tirages du tome II, nous avions annoncé sa mort en 1863. Elle est morte à Paris le 28 avril 1877.

BERTIN DU ROCHERET, administrateur français, né à Epernay en 1693, mort dans la même ville en 1762. Il remplit les fonctions de président et grand voyer de l'élection d'Epernay et fut lieutenant criminel au bailliage et au gouvernement de ladite ville. Bertin du Rocheret a laissé des écrits divers, des mémoires, etc., qui ont été récemment mis au jour par M. Auguste Nicaise et qui fournissent des renseignements précieux. Ce sont : *Journal des états tenus à Vitry-le-François en 1744, rédigé par Bertin du Rocheret* (Châlons-sur-Marne, 1864, in-8°); *Œuvres choisies, mémoires et correspondances de Bertin du Rocheret* (1865, in-8°).

* **BERTINCOURT**, bourg de France (Pas-de-Calais), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. d'Arras; 1,537 hab. Près de l'église, souterrains refuges.

BERTINI (Francesco DI FAUSTO), peintre italien, né à Sienne vers 1600, mort à une époque inconnue. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il exécuta en 1634 quatre fresques à la confrérie de Sainte-Lucie, et qu'il vint en France dix ans plus tard environ. Il peignit en 1646 la voûte de l'oratoire de Saint-Roch, à Paris.

* **BERTINI** (Henri-Jérôme), pianiste et compositeur. — Il est mort près de Grenoble en octobre 1876.

* **BERTINOT** (Gustave-Nicolas), graveur français. — Il est né en 1822. M. Bertinot a obtenu une médaille de 1re classe à l'Exposition universelle de 1867, et il a reçu cette même année la croix de la Légion d'honneur. Depuis 1867, il a exposé les gravures suivantes : Portrait de *M. Jules Favre*, d'après Ch. Lefebvre (1867); le *Docteur Amussat*, d'après Naigeon; *Séduction de Marguerite*, d'après Merle (1869); le *Christ succombant sous la croix*, d'après Lesueur; *Pénélope*, d'après Marchal (1870); *Pastorale* et *Jeune mère*, d'après Bouguereau (1872); *M. Darboy*, archevêque de Paris, d'après M. Lehmann (1874); la *Belle jardinière*, d'après Raphaël (1875); Portrait de *M. Jacques Maniel*, d'après Rousseaux (1876), etc.

BERTLEF (Martin), historien allemand né en Transylvanie dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Il s'établit en Livonie et obtint divers postes dans l'enseignement. On lui doit plusieurs ouvrages, parmi lesquels on peut citer : *Solennes et civiles conciones, stylo Curtiano adornatæ* (Dorpat, 1695 in-12), et une histoire du siége soutenu par la ville de Riga contre le grand-duc de Moscou, en allemand.

BERTOJA ou **BERTOGIA** (Jacques), peintre italien, né à Parme au commencement du XVIIe siècle, mort vers 1660. Ses tableaux eurent un grand succès à la cour de Parme, qui lui fit de nombreuses commandes. Il fut, dit-on, l'élève de Procaccini et traita surtout des sujets mythologiques. On lui doit également quelques miniatures, qui furent très-recherchées de ses contemporains.

BERTOLOTTI (Lucas), biographe italien, né à Mondovi dans la première moitié du XVIIe siècle, mort vers 1780. Il entra dans l'ordre des Bernardins et devint bientôt général de cet ordre. Il a laissé un assez grand nombre de biographies ou éloges de personnages plus ou moins illustres, parmi lesquels nous citerons : *Elogium ad Innocentum X* (Rome, 1677); *Vita Joannis Bona cardinalis* (Asti, 1677, in-8°), etc.

BERTOLOTTI (Jean-Laurent), peintre d'histoire, né à Gênes en 1640, mort en 1721. Il étudia sous la direction de J.-B. Castiglione et peignit surtout des sujets empruntés à l'histoire ancienne. Il a laissé plusieurs tableaux qu'on peut voir soit à Saint-Théodore de Gênes, soit à l'Observance de Saint-Maurice. Il eut un fils qui cultiva également la peinture, mais fut plutôt un restaurateur de tableaux qu'un artiste original.

BERTON (Louis-Sébastien), principal de l'Ecole militaire de Brienne, né dans cette ville en 1745, mort en 1811. Il fit de bonnes études dans sa ville natale, puis s'engagea dans le régiment du roi. Mais il se dégoûta bientôt de l'état militaire et entra dans les ordres. Son savoir le fit appeler à la direction de l'Ecole militaire de Brienne, poste qu'il conserva jusqu'en 1790, époque de la suppression de l'Ecole. Bonaparte, qui avait été l'élève de Berton, lui confia, dès qu'il fut premier consul, la direction du lycée des Arts de Compiègne, puis celle du lycée de Reims, qu'il ne conserva que six ans. Il fut, dit-on, destitué pour sa mauvaise administration et en mourut de chagrin.

* **BERTON** (Charles-Francisque MONTAN, dit), acteur français. — Il est mort à Paris-Passy, à la suite d'une longue maladie, en janvier 1874. Cet excellent acteur, après avoir quitté l'Odéon, parut sur diverses scènes du boulevard, notamment à la Porte-Saint-Martin, où il créa, le 18 mars 1869, un des principaux rôles dans le drame de *Patrie*, de M. Sardou.

BERTON (Pierre-Francisque-Samuel), acteur, fils du précédent, né à Paris en 1842. Comme son père, il se destina de bonne heure au théâtre et suivit comme auditeur, au Conservatoire, les cours de Samson, son aïeul maternel. Il débuta au Gymnase le 23 avril 1859 par le rôle de Cyprien dans *Marguerite de Sainte-Gemme*, de George Sand. « Il a du feu, dit Théophile Gautier, de la sensibilité, de la grâce, du naturel; il est comédien de race, et il a reçu, on le sent, d'excellentes leçons sans sortir de chez lui. » Il apporta les mêmes qualités à sa seconde tentative dans Maxime de *Rosalinde* ou *Ne jouez pas avec l'amour*, de Lambert-Thiboust. Après avoir joué divers rôles, il créa Albert Grandidier de la *Vie indépendante*, de Narcisse Fournier et Alphonse-François (1861); Coqueret du *Pavé*, de George Sand; Sorel de *Monjoye*, d'Octave Feuillet (1863). Il remplaça vers cette époque Lafontaine dans son rôle de Marcel Cavalier des *Ganaches*, de Sardou, et joua d'une façon très-heureuse le rôle de Jacques du *Fils naturel*, d'Alexandre Dumas fils. C'est alors que, se montrant véritablement digne de son père, il joua d'une façon fort remarquable le *Bout de l'an de l'amour*, de Théodore Barrière. Depuis lors, il réussit particulièrement en créant, en 1864, Simerose de l'*Ami des femmes*, d'Alexandre Dumas fils; Cardenio de *Don Quichotte*, de Sardou; en 1865, Nantya des *Vieux garçons*, de Sardou; Auvray des *Victimes de l'argent*, de Gondinet; le prince Henri de *Fabienne*, de Meilhac; Victorien du *Passé de M. Joanne*, de Belot et Crisafulli; en 1866, Raoul d'*Héloïse Paranquet*, d'Armand Durantin; Henri de *Nos bons villageois*, de Sardou; en 1867, Camille des *Idées de madame Aubray*, d'Alexandre Dumas fils, un de ses meilleurs rôles; Paul de *Miss Suzanne*, d'Ernest Legouvé; en 1868, Jacques du *Comte Jacques*, de Gondinet; Robert de *Séraphine*, de Sardou; en mai 1869, Paul Dornan du *Filleul de Pompignac*, d'Alphonse de Jalin (Dumas fils). Il était resté dix ans au Gymnase, en possession presque sans partage de son emploi de jeune premier. Engagé en même temps que son père à l'Odéon, il obtint à côté de lui le plus vif succès dans le rôle de Robert Duversy du *Bâtard*, de Touroude (18 septembre). Il se montra ensuite dans Almaviva du *Barbier de Séville*, Saverny de *Marion Delorme*, Valère du *Tartufe*, et créa le 25 février 1870, avec une grande puissance de talent, Marcus dans l'*Autre*, de George Sand. Après la guerre, il parcourut la province en compagnie de son père, de Mme Marie Laurent, de Desrieux et de Talien. Il fit sa rentrée à l'Odéon en 1872, par le rôle fort sympathique de Raymond du *Rendez-vous*, de Coppée, puis joua tour à tour Henri d'Arques de la *Salamandre*, de Plouvier; le gentilhomme campagnard de *Gilbert*, de Ferrier, en 1873, le commandeur de l'*Aïeule*; Henri du *Petit Marquis*, de Coppée; Rodolphe de la *Vie de Bohême*, etc. A cette époque il quitta l'Odéon pour devenir simple pensionnaire du Théâtre-Français. Il y débuta le 1er juillet par Noël de l'*Eté de la Saint-Martin*, de Meilhac et d'Halévy. Il joua ensuite Gaston de Presles du *Gendre de M. Poirier* et Valère de l'*Avare*. Son succès, il faut bien le dire, fut moins grand que sur l'autre scène : il n'était pas chez lui, comme à l'Odéon. Après avoir joué plusieurs rôles de l'ancien et du nouveau répertoire, il créa, en mai 1875, Armand de la *Grand'maman*, de Cadol. Il ne renouvela pas son engagement et passa presque aussitôt au Vaudeville, où il débuta avec éclat le 15 novembre, par le rôle de La Frénoy des *Scandales d'hier*, de Théodore Barrière. « M. Pierre Berton ressemble à son père, dit Charles Monselet. C'est le même masque calme et digne; c'est aussi la même moustache. On voudrait lui voir corriger sa diction tremblée, parfois nasale; cela lui serait facile : une saison au bord de la mer, comme Démosthène! Du reste, excellent diseur, diseur juste, le geste sûr. » Il créa le 1er février 1876, avec succès, Henri Merson de *Madame Caverlet*, d'Emile Augier; Paul des *Dominos roses*, de Delacour et Hennequin; Frantz de *Fromont jeune et Risler aîné*, d'Alphonse Daudet et de Belot, et, en 1877, André de Maurillac de *Dora*, de Sardou. « Après avoir été élégant et tendre, dit M. Gustave Claudin, il s'est montré dramatique et terrible. Il a joué avec passion et a enlevé la salle par des élans tout à fait trouvés. Ce rôle le place au premier rang de nos jeunes premiers. » Comme son grand-père et comme sa mère, M. Pierre Berton a écrit pour le théâtre. On a de lui : les *Jurons de Cadillac*, comédie à deux personnages, représentée au Gymnase le 29 avril 1865; cette pièce s'est maintenue au répertoire; la *Vertu de ma femme*, comédie en un acte, jouée au même théâtre le 1er septembre 1867; *Didier*, pièce en trois actes, en prose, qui a obtenu à l'Odéon, le 3 janvier 1868, un véritable succès de larmes.

BERTRAM (Jean-Georges), théologien allemand, né en 1670, mort en 1728. Il fit ses études à Lunebourg et à Helmstædt, puis se rendit à Iéna. Il fut, quelque temps après son arrivée en cette ville, nommé aumônier de l'armée et suivit en cette qualité les troupes allemandes dans le Brabant. A la paix, il revint à Giffhorn, d'où il passa à Brunswick, où il continua d'exercer son ministère. Il a publié les ouvrages suivants : *Dissertatio de Avenione, qua ratione ad pontificatum Romanum pervenerit* (Iéna, 1693); *Epistola gratulatoria de nummis Hussiticis*. On lui doit encore une *Vie du duc de Brunswick* et une *Histoire de la Réforme et de l'Eglise de Lunebourg*. Ces derniers ouvrages sont écrits en allemand et ont été publiés à Brunswick en 1718 et 1719.

BERTRAM (Jean-Frédéric), théologien allemand, né vers la fin du XVIIe siècle, mort en 1741. Il fit ses études à l'université de Halle et remplit dans cette ville diverses fonctions ecclésiastiques. Il a laissé un certain nombre d'ouvrages dirigés contre les philosophes qui attaquèrent les doctrines de Luther. On lui doit également quelques écrits relatifs à la linguistique, parmi lesquels nous citerons : *Commentatio de singularibus Anglorum in eruditionem orientalem meritis*, avec un appendice ayant pour titre : *De vera medii ævi barbarie; Parerga ostfrisica, quibus continentur dissertationes de rerum in Ecclesia et republica Frisiæ Orientalis scriptoribus gestarum* (Brunswick, 1735, in-8°).

BERTRAM (Auguste-Guillaume), médecin allemand, né en 1752, mort en 1788. Il fit ses études à l'université de Halle et s'occupa surtout de médecine et d'histoire naturelle. Il se livra ensuite à l'étude de la minéralogie et fit de nombreuses excursions à l'effet de recueillir les éléments d'une collection de minéraux. Dans ce but, il parcourut la Saxe et le Riesen-Gebirge en 1776. Il fut reçu docteur à l'université de Halle en 1781, et devint professeur à la même université six ans plus tard. On lui doit : *Dissertatio de spasmo* (Halle, 1781, in-8°).

* **BERTRAND-DE-COMMINGES (SAINT-)**, bourg de France (Haute-Garonne); ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. de Saint-Gaudens, sur un rocher isolé qui domine la plaine où l'Ourse se jette dans la Garonne; pop. aggl., 457 hab. — pop. tot., 711 hab. — L'origine de ce bourg est très-ancienne; elle remonte à l'époque où plusieurs tribus celtibériennes, chassées d'Espagne, vinrent chercher un refuge dans les Pyrénées gauloises. Sous les premiers empereurs romains, la population de la ville s'élevait, dit-on, à 50,000 hab. « Aujourd'hui, dit M. Ad. Joanne, Saint-Bertrand est presque un désert. Sa faible population réside presque toute dans le faubourg du Plan, et l'herbe pousse dans la ville haute, que parfois on parcourt dans tous les sens sans rencontrer personne... Pour lui conserver un peu de vie, on lui a donné le titre de chef-lieu d'un vaste canton, dont il occupe une extrémité. »

BERTRAND (Gabrielle), femme peintre française, née à Lunéville en 1737, morte en 1790. De bonne heure, elle se rendit à Vienne (Autriche), où elle épousa le sculpteur Beyer, et se fit une réputation par l'éclat et le fini de ses pastels. Elle habita successivement Bruxelles et Naples, où elle obtint également un vif succès. Elle a peint, pour la reine des Deux-Siciles, un tableau qui représente Marie-Thérèse prenant possession du pouvoir.

BERTRAND (François-Gabriel), professeur et homme politique français, né à Valognes (Manche) en 1797, mort en 1875. Il entra dans l'enseignement en 1825, comme professeur au collége de Valognes, qu'il quitta pour professer la troisième, puis la rhétorique à Caen (1827). Agrégé ès lettres en 1828, il prit, l'année suivante, le diplôme de docteur en soutenant une thèse sur le goût et la beauté. En 1830, M. Bertrand devint professeur adjoint de littérature grecque à la Faculté de Caen. Nommé en 1831 professeur en titre, il occupa cette chaire jusqu'en 1863 et devint, en 1840, doyen de la Faculté. Membre du conseil municipal de Caen depuis 1840, il fut appelé au mois d'août 1848 à remplir les fonctions de maire, qu'il exerça jusqu'à la révolution du 4 septembre 1870. En outre, il siégea au conseil général du Calvados depuis 1852 jusqu'à la chute de l'Empire. En 1863, il se porta candidat au Corps législatif, avec l'appui de l'administration, et fut élu député dans la 1re circonscription du Calvados par 14,268 voix. Tout en siégeant avec la majorité, il montra quelques velléités libérales et il lui arriva de voter avec le tiers parti. Aux élections de 1869, il ne fut pas réélu, et, à partir de l'année suivante, il rentra complètement dans la vie privée. M. Bertrand était officier de la Légion d'honneur (1858), membre de l'Institut des provinces et membre de l'Académie de Caen. Les *Mémoires* de cette dernière société contiennent quelques études de lui sur Aristophane.

BERTRAND (Ernest), magistrat français, né à Troyes (Aube) en 1806. Il fit ses études de droit à Paris, prit le diplôme de licencié, et, après avoir été quelque temps avocat, il entra dans la magistrature. M. Ernest Bertrand remplit diverses fonctions, puis fut nommé conseiller à la cour d'appel de Paris. Mis à la retraite en 1876, il a été nommé conseiller honoraire. On lui doit des ouvrages estimés, notamment : *De l'avancement hiérarchique dans l'ordre judiciaire* (1843, in-8°); *Moyens d'éteindre la mendicité dans le département de l'Aube* (1848, in-8°); *De la détention préventive et de la célérité dans les procédures criminelles en France* (1862, in-8°); *De l'opposition aux jugements par défaut en matière correctionnelle* (1867, in-8°); *Loi sur les aliénés* (1872, in-8°); la *Réforme judiciaire en Angleterre et en France* (1873, in-8°); *Moralité comparée des classes ouvrières* (1874, in-8°), etc.

BERTRAND (Edmond), magistrat français, fils du précédent (Ernest), né à Troyes en 1842. Reçu licencié à Paris, il se fit inscrire au tableau de l'ordre des avocats et devint juge suppléant au tribunal de la Seine. M. Bertrand a été nommé en 1875 substitut au même tribunal. Il a publié les ouvrages suivants : *Etudes anglaises*, *De la banqueroute en Angleterre*, *Des enquêtes législatives en Angleterre* (1868, in-8°); *Législation anglaise*, *Le régime légal de la presse en Angleterre* (1868, in-8°); *Essai sur l'intempérance* (1875, in-8°); *Code d'instruction criminelle autrichien*, traduit et annoté (1875, in-8°), avec M. Ch. Lyon-Caen.

* **BERTRAND** (Léon), littérateur français. — Il est né à Nantes en 1807, et il est mort en juin 1877. M. Bertrand a dirigé le *Journal des chasseurs* de 1840 à 1861. Chroniqueur du sport au *Journal des Débats*, il dirigea depuis 1866 jusqu'à sa mort le *Derby*, journal des courses, dont il était le fondateur. En 1844, il avait reçu la croix de la Légion d'honneur. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : le *Vade-mecum du chasseur* (1841, in-8°); *Pétition à MM. les députés pour obtenir la répression du braconnage* (1843, in-8°); *Chasse à tir de la forêt de Fontainebleau* (1850); *Des faisans considérés dans l'état de nature et dans l'état de domesticité* (1851, in-8°); *Au fond de mon carnier* (1862, in-12); la *Chasse et les chasseurs* (1862, in-12); *Un savant incomplet* (1864, in-8°), nouvelles; *Tonton, tontaine, tonton* (1864, in-12), avec préface d'Alexandre Dumas et dessins de Martinus; le *Comité de lecture*, comédie en un acte et en vers, jouée à l'Odéon (1869, in-12), etc.

BERTRAND (Théodore), mathématicien français, né à Kewelaar (Hollande) en 1807. Il s'est fixé en 1831 à Paris, où il est devenu professeur de comptabilité commerciale et de grammaire. M. Bertrand a publié un certain nombre d'ouvrages spéciaux, parmi lesquels nous citerons : *Cours de tenue de livres en partie double* (1847, in-8°), plusieurs fois réédité; *Cours d'arithmétique commerciale* (1857, in-12); *Cours d'études commerciales* (1860, in-12); *Eléments simplifiés de tenue de livres, suivis de notions de comptabilité agricole* (1863, in-12); *Note sur les premières opérations de l'algèbre* (1864, in-8°); *Solutions des problèmes de l'arithmétique commerciale* (1869, in-12); *Nouveau recueil de problèmes d'arithmétique, relatifs au commerce, à l'industrie, à l'économie domestique et à l'agriculture* (1872, in-12); *Eléments simplifiés d'arithmétique commerciale et pratique* (1874, in-12), etc.

BERTRAND (Félix), magistrat et homme politique français, né à Saint-Flour en 1808. Il étudia le droit, et, après avoir été quelque